



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Section Guadeloupe
Mail: snpes971pjj@gmail.com



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

PàP, le 1 décembre 2017

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 5 DECEMBRE 2017

ASSEZ ! ASSEZ ! ASSEZ ! « PJJ Guadeloupe promotrice de mal-être »

Des méthodes managériales brutales, maltraitantes à l'encontre des agents

➤ **Mission hébergement diversifié (MHD) :**

A son retour de congé, un agent est sommé de quitter son bureau (de PàP) pour s'installer immédiatement à l'unité d'hébergement collectif (Sainte-Anne) où aucun espace de travail ne lui est dédié. Ce dernier découvre que la mission est désorganisée, et « fusionner » à celle de l'hébergement collectif.

Méthodes utilisées par la hiérarchie : pas d'information préalable à l'agent, pas de bilan de l'existant, démantèlement de la mission d'hébergement diversifiée.

➤ **STEMOI de Pointe à pitre : Restructuration ou expérimentation !!! sans cadre légal**

Méthode utilisée par la hiérarchie : des injonctions contradictoires, passage en force, surcharge de travail aux agents (ex : fonctionnement PEAT PàP avec 4 agents au lieu de 12 comme antérieurement), sectorisation élargie pour les agents de Basse-Terre, sans réflexion des conséquences pour les agents et les usagers. Transfert des agents UEAJ Basse-Terre sans aucune préparation à intégration UEAJ Baie-Mahault.

➤ **EPEI/UEHC : un incendie au foyer de Ste-Anne... Une date de déménagement au Lamentin pour quand ?**

Suite à l'incendie de l'UEHC, les personnels de l'Hébergement dont l'activité est délocalisée travaillent en insécurité totale.

Méthodes utilisées par la hiérarchie : « astreinte déguisée » dicit la DT, planning au jour le jour, temps de repos entre deux services non respecté, manque de communication, aucun écrit clarifiant situation des agents, local de remplacement insalubre et inadapté.

➤ **EPEI : un déménagement pour quand ?**

Prévu au mois de juillet, 5 mois après, les agents de l'EPEI (UEHC et UEAJ) sont toujours en attente. Les mois défilent et l'administration reste silencieuse sur la date de l'éventuel déménagement. La hiérarchie annonce clairement ne pas pouvoir donner une date.

Méthodes utilisées par la hiérarchie : Silence, absence d'écrit, aucune programmation prévisionnelle.

Des pressions, harcèlements, intimidations sur toutes les catégories des personnels pour la mise en place d'une politique territoriale inadaptée aux besoins des jeunes et des familles

Des jeunes sont laissés pour compte de plus en plus

- C'est la politique du chiffre qui prévaut et non la qualité de la prise en charge
- La liste d'attente de prise en charge des jeunes se rallonge
- Depuis l'incendie du service d'hébergement, la continuité de la prise en charge des jeunes est aléatoire : placement à domicile des jeunes en grande difficulté, déplacement de famille d'accueil en famille d'accueil, absence de place d'accueil d'urgence, absence d'un dispositif relais d'hébergement collectif pour palier à la crise de placement éducatif

- Un service de l'insertion sans moyens financiers à la hauteur de l'enjeu de la prise en charge des jeunes les plus en difficultés et de leur devenir
- Des jeunes majeurs laissés à la rue sans solution

Mobilisons-nous le 5 décembre 2017, l'arbre ne doit pas cacher la forêt

L'inauguration des nouveaux locaux de l'EPEI par la directrice nationale de la PJJ et le DIR ile de France est l'occasion de dénoncer la réalité des conditions de travail des personnels, l'absence de dialogue social qui n'est que pure façade, le manque de moyens et d'ambition pour la jeunesse en difficulté de la Guadeloupe.

